

SIEGE SOCIAL LYON
CAMPUS DE LA DOUA
66, BD NIELS BOHR
B.P. 52132
69603 VILLEURBANNE CEDEX
TEL / 33 (0)4 72 69 01 22
FAX / 33 (0)4 72 44 04 03

AGENCE NIORT
3, RUE ARCHIMEDE
79000 NIORT
TEL / 33 (0)5 49 77 42 32
FAX / 33 (0)5 49 77 26 01

AGENCE PARIS
6, RUE SALVADOR ALLENDE
92000 NANTERRE
TEL / 33 (0)1 55 17 00 57
FAX / 33 (0)1 55 17 00 58

AGENCE MARSEILLE
PA DE GEMENOS
ESPACES STE BAUME – LOT A19
30, AV DU CHATEAU DE JOUQUES
13420 GEMENOS
TEL / 33 (0)4 42 82 46 77
FAX / 33 (0)4 42 82 46 78

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
MAIZIERES-LES-METZ**
A l'attention de Monsieur GROSNICHEL
1 place de la Gare
BP 40303
57283 MAIZIERES-LES-METZ

direction@ccmaizieres.fr

5 FEVRIER 2010

ETUDE REALISEE POUR LE COMPTE DE LA :
CCMLM

**REALISATION DES CARTES DE BRUIT
STRATEGIQUES DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES DE MAIZIERES-LES-METZ –
RESUMÉ NON TECHNIQUE**

RAPPORT D'ETUDE RA-090249-02-A

INTERVENANTS

Aude DAVID
Simon PAQUEREAU

SOMMAIRE

1 CONTEXTE REGLEMENTAIRE ET LOCAL 3

2 DEMARCHE METHODOLOGIQUE 4

3 CLES DE LECTURE DES CARTES DE BRUIT 6

 3.1 QUELQUES PRECISIONS PREALABLES..... 6

 3.2 INDICATEURS ACOUSTIQUES UTILISES 7

4 RESULTATS CARTOGRAPHIQUES 7

 4.1 LES ZONES EXPOSEES AU BRUIT (CARTES DE TYPE A)..... 7

 4.2 LES SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT SELON LE CLASSEMENT
SONORE (CARTES DE TYPE B) 9

 4.3 LES ZONES DE DEPASSEMENT DES SEUILS (CARTES DE TYPE C) 10

5 ESTIMATION DE L'EXPOSITION AU BRUIT 11

 5.1 CLES DE LECTURE DE L'EXPOSITION AU BRUIT 11

 5.2 ESTIMATION DES POPULATIONS ET ETABLISSEMENTS EXPOSES 12

 5.3 ESTIMATION DES DEPASSEMENTS DE SEUILS 14

 5.4 SYNTHESE..... 16

6 PERSPECTIVES D'EXPLOITATION DES CARTES..... 17

ANNEXES

Annexe 1. Exposition des populations par commune 2

Annexe 2. Exposition des établissements sensibles..... 10

Annexe 3. Dépassement des valeurs limites 18

REVISIONS

Rev	Nature de la révision	Date de diffusion
A	Version initiale (17 pages + annexes 25 pages)	05.02.10
B		
C		
D		

Rédacteur	Vérificateur	Contrôle Qualité
Aude DAVID	Céline BOUTIN	Cyril COHEN
Date : 03.02.10	Date : 05.02.10	Date : 05.02.10

1 CONTEXTE REGLEMENTAIRE ET LOCAL

La Directive Européenne 2002/49/CE relative à l'évaluation et la gestion du bruit dans l'environnement, et sa transposition dans le Code de l'Environnement français, demandent à toutes les grandes agglomérations urbaines de réaliser, à brève échéance, une cartographie stratégique du bruit ainsi qu'un plan de prévention du bruit dans l'environnement, sur leur territoire.

Par son appartenance à l'agglomération messinne (agglomération de plus de 250 000 habitants), les communes de Fèves, Semécourt et Maizières-lès-Metz sont visées par l'application de ces textes. Par la déclinaison de la Directive en droit français, les communes sont autorité compétente pour la réalisation des cartes de bruit sur son territoire. Elles ont sollicité la Communauté de Communes de Maizières-lès-Metz, CCMLM, à laquelle elles appartiennent, pour mener l'étude. Lors du conseil du 26 mai 2009, la CCMLM a accepté cette mission et a élargi le territoire de réalisation de la cartographie à l'ensemble des 14 communes de la CCMLM.

Les 14 communes concernées sont : Antilly, Argancy, Ay-sur-Moselle, Chailly-lès-Ennery, Charly-Oradour, Ennery, Fèves, Flévy, Maizières-lès-Metz, Malroy, Norroy-le-Veneur, Plesnois, Semécourt et Trémery.

L'objectif des « cartes stratégiques du bruit » (CSB) est principalement d'établir un référentiel, à l'échelle de grands territoires, qui puisse servir de support aux décisions d'amélioration ou de préservation de l'environnement sonore.

La finalité de ces représentations est de permettre une évaluation de l'exposition au bruit de la population et des établissements sensibles (établissements de santé et d'enseignement), de porter ces éléments à la connaissance du public, puis de contribuer à la définition des priorités d'actions préventives et curatives devant faire l'objet du plan de prévention du bruit dans l'environnement PPBE.

Les sources de bruit visées par les textes sont les infrastructures de transports (routier, ferroviaire, aérien) et les principales activités industrielles. Les autres sources de bruit, à caractère plus ou moins fluctuant, local ou évènementiel (type passage deux roues motorisés), ne sont pas représentées sur ce type de document.

Conformément aux textes, les cartes de bruit comportent :

- outre des cartes,
- un résumé non technique présentant un exposé sommaire de la méthodologie d'élaboration des cartes et les principaux résultats, notamment l'estimation de l'exposition au bruit des personnes vivant dans les bâtiments d'habitation d'une part et des établissements d'enseignement et de santé d'autre part.

ACOUPHEN ENVIRONNEMENT, bureau d'études spécialisé dans le management de l'environnement sonore a été missionné en 2009 pour la mise en œuvre de cette cartographie

Ce document concerne uniquement la réalisation des cartes stratégiques de bruit. Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement sera réalisé ultérieurement.

2 DEMARCHE METHODOLOGIQUE

La réalisation d'un référentiel cartographique constitue une étape indispensable pour répondre à l'objectif réglementaire d'élaboration des cartes de bruit stratégiques – cartes calculées - et d'un PPBE au sens de la Directive européenne.

Ce travail s'appuie sur l'exploitation d'outils informatiques (Système Informatique Géographique, bases de données, logiciel de calculs acoustiques), mais aussi sur des échanges avec un comité de pilotage du projet constitué du Président de la CCMLM, du Vice-Président chargé du Cadre de Vie, du Directeur général des services, ainsi que des Maires et techniciens des 3 communes concernées par l'obligation réglementaire.

Les grandes étapes de réalisation des cartes de bruit sont :

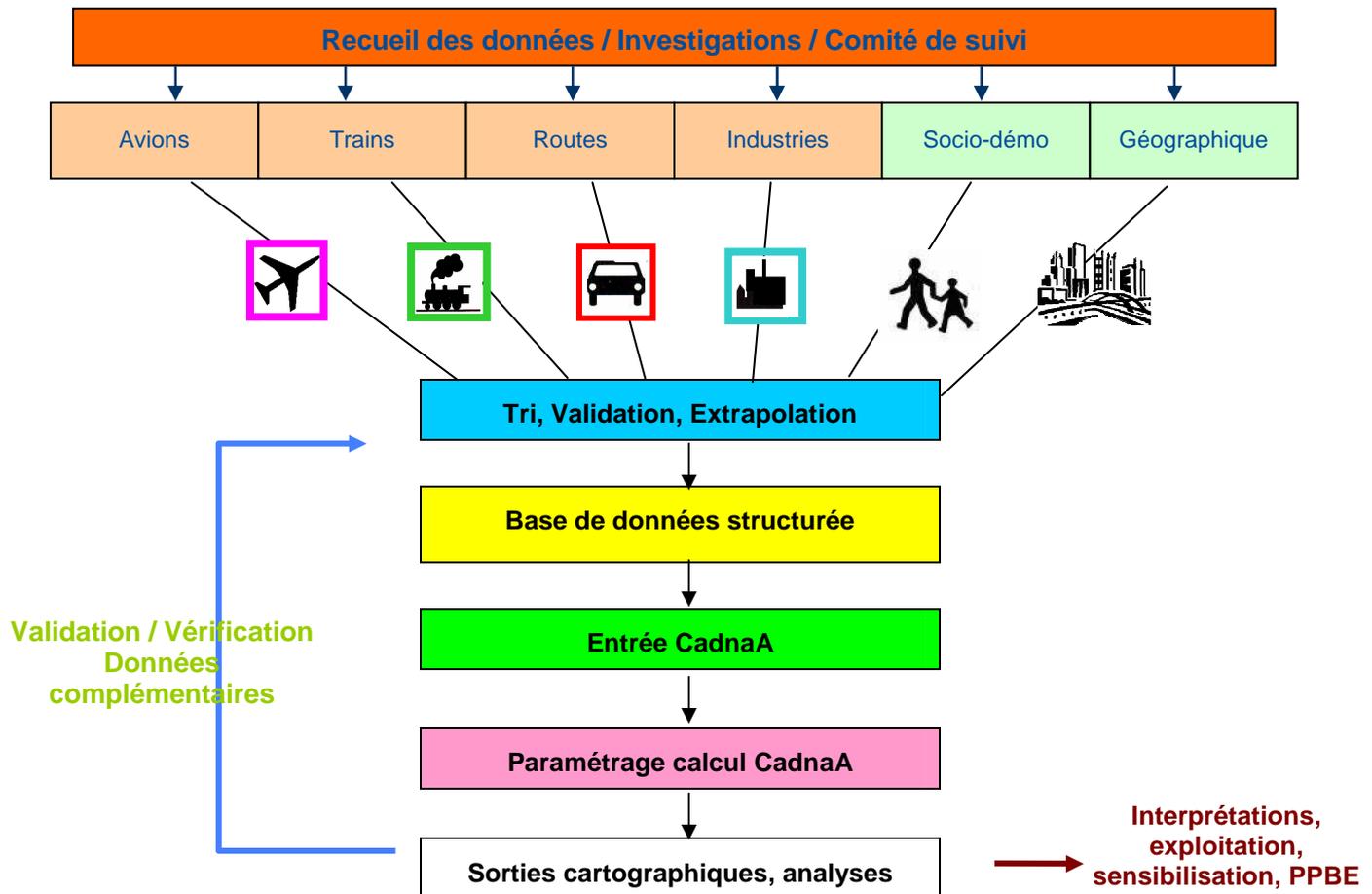
- le recueil et le traitement des données, de natures acoustique (par type de sources), géographique ou sociodémographique ;
- leur structuration en bases géoréférencées, et leur validation après les éventuelles hypothèses ou estimations complémentaires nécessaires ;
- la réalisation des calculs et leur exploitation (analyses croisées entre données de bruit et données de population) ;
- l'édition des cartes et des documents associés.

La méthodologie mise en œuvre s'appuie sur les recommandations du guide du CERTU¹ pour l'élaboration des cartes stratégiques du bruit en agglomération. Le logiciel de calculs acoustiques utilisé est CadnaA de la société DataKustik (version 3.7), interfacé avec le SIG Arcview de la société ESRI (version 9.3).

La planche 2 ci-après présente, de manière schématique la démarche méthodologique mise en place pour l'élaboration des cartes de bruit stratégiques.

¹ Guide du CERTU « comment réaliser les cartes de bruit stratégiques en agglomération » édité par le CERTU (04 72 74 58 00, www.certu.fr)

PLANCHE 2 : DEMARCHE METHODOLOGIQUE POUR LA REALISATION DES CARTES STRATEGIQUES DE BRUIT



Les données utilisées (topographie, bâti, trafics routiers et ferroviaires, localisation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, etc) sont les données numériques les plus récentes disponibles au moment de la structuration des bases de données, exploitées en entrée du modèle cartographique. Néanmoins, ces données ont pu être complétées par des hypothèses ou valeurs forfaitaires en l'absence d'informations (cas des trafics sur les voiries communales par exemple).

Les données utilisées pour le calcul des cartes en « situation de référence » - type A - sont celles :

- des années 2006 à 2008 pour le bruit routier,
- de l'année 2005 pour le bruit ferroviaire (généralisé par les voies gérées par le Réseau Ferré de France),
- de l'année 2009 pour le bruit industriel – bruit au sein des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement soumises à Autorisation (ICPE-A),

Les données utilisées pour la représentation des cartes de type B sont issues des arrêtés préfectoraux datés de 1999 et 2004 portant classement des infrastructures de transports terrestres et prescrivant l'isolement acoustique des bâtiments dans les secteurs affectés par le bruit. Arrêtés en vigueur à la date de réalisation de la carte.

Les données utilisées pour les cartes de « dépassement des seuils réglementaires » - type C sont les mêmes que celles des cartes de type A.

Le fond topographique (bâtiments, linéaires de voies routières, réseau hydrographique, limites communales, courbes de niveaux issues du Modèle Numérique de Terrain) est issu de l'édition 2008 de la donnée IGN BDTopo. Les données de protections acoustiques présentes sur le territoire sont issues de données fournies par les communes sollicitées à ce sujet.

Les données de populations exploitées sont les données disponibles du recensement général de la population (RGP) 2006 : données à échelle communale.

Le nombre d'habitants présents dans un bâtiment est estimé en fonction du caractère habité ou non du bâtiment, du volume du bâtiment et du nombre d'habitants par commune.

Les données relatives aux établissements d'enseignement et de santé sont issues des informations fournies par la CCMLM.

Le modèle numérique construit comprend une bande de 300 mètres autour du territoire d'étude, où dans la mesure du possible, les données des sources de bruit ont été intégrées.

Les récepteurs au bruit du modèle de calcul sont positionnés à 2 mètres en avant des façades et à 4 mètres de hauteur par rapport au sol.

Un échantillonnage de mesures acoustiques *in situ*, ciblées en quelques points, a été effectué parallèlement aux calculs informatiques afin de valider le modèle et conforter le choix de certaines hypothèses.

3 CLES DE LECTURE DES CARTES DE BRUIT

3.1 QUELQUES PRECISIONS PREALABLES

Les cartes de bruit sont des documents stratégiques à l'échelle de grands territoires. Elles visent à donner une représentation macroscopique de l'exposition au bruit des populations, vis-à-vis des infrastructures de transports routier, ferroviaire et aérien (sans objet ici) et des principaux sites industriels (ICPE-A potentiellement bruyantes).

Le contenu et le format de ces cartes répondent aux exigences réglementaires. Les cartes sont éditées à l'échelle du 1/10 000ème. Le niveau de précision est ainsi adapté à un usage d'aide à la décision et non de dimensionnement de solution technique ou pour le traitement d'une plainte.

Les cartes de bruit présentées constituent un premier « référentiel » construit à partir des données officielles disponibles au moment de leur établissement. Elles sont destinées à évoluer (intégration de nouvelles données, mises à jour...). Réglementairement, les cartes doivent être mises à jour tous les 5 ans, ou plus tôt si des aménagements importants ont lieu.

Les cartes de bruit **ne sont pas des documents opposables** : il s'agit de documents d'information.

3.2 INDICATEURS ACOUSTIQUES UTILISES

Comme demandés par la réglementation, les indicateurs représentés sont le L_{den} et le L_n , exprimés en dB(A). Ils traduisent une notion de gêne globale ou de risque pour la santé.

En effet, le L_{DEN} est composé des indicateurs « L_{day} , $L_{evening}$, L_{night} », niveaux sonores moyennés sur les périodes 6h-18h, 18h-22h et 22h-6h, auxquels une pondération est appliquée sur les périodes sensibles du soir (+ 5 dB(A)) et de la nuit (+ 10 dB(A)), pour tenir compte des différences de sensibilité au bruit selon les périodes.

Le L_n (L_{night}), qui isole la période de la nuit, est associé aux risques de perturbations du sommeil.

Définitions générales :

- **dB(A)** : unité physique de la pression acoustique, pondérée « A » pour tenir compte de la sensibilité de l'oreille humaine en fonction de la fréquence du son.
- **Niveau LAeq (T)** : niveau (L pour Level) de pression acoustique continu équivalent pondéré A, intégrant l'ensemble des bruits perçus au cours de la période T.

A remarquer que les bruits ne s'additionnent pas. Ainsi lorsqu'une source sonore est multipliée par deux (doublement de trafic sur une voie routière), le niveau de bruit n'est augmenté que de trois décibels.

4 RESULTATS CARTOGRAPHIQUES

Les cartes de bruit sont réalisées pour les 2 indicateurs réglementaires L_n et L_{den} , pour chacune des sources de bruit ainsi que pour le bruit global (cumul des sources).

Les cartes sont fournies à l'échelle réglementaire (10 000^{ème}), et à l'échelle de la CCMLM. Les cartes de type A de multiexposition sont également fournies à échelle communale.

Conformément aux textes, les différents types de cartes réalisés (voir atlas des cartes) représentent :

- une « situation de référence » des niveaux sonores (cartes dites de type A) ;
- les secteurs affectés par le bruit arrêtés par le Préfet, selon le classement sonore des voies routières et ferroviaires (cartes de type B) ;
- les zones où les niveaux sonores calculés dépassent les valeurs limites réglementaires (cartes de type C),

Les différents types de cartes sont détaillés dans les paragraphes suivants.

4.1 LES ZONES EXPOSEES AU BRUIT (CARTES DE TYPE A)

Ces cartes représentent les niveaux sonores liés aux infrastructures de transports routier, ferroviaire ainsi qu'aux installations industrielles (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement soumises à autorisation), pour une situation de référence, dépendant de la date des données disponibles.

L'échelle de couleur utilisée pour les cartographies présentées, est définie dans la norme NF S31-130 en vigueur au moment de l'édition des cartes, conformément à l'arrêté ministériel du 4 avril 2006, relatif à l'établissement des cartes de bruit et des plans de prévention du bruit dans l'environnement.

Lden	Couleur
Niveaux sonores en dB(A)	
Inférieur à 55	Blanc
55-60	Jaune
60-65	Orange
65-70	Rouge
70-75	Mauve
Supérieur à 75	Violet

Ln	Couleur
Niveaux sonores en dB(A)	
Inférieur à 50	Blanc
50-55	Vert
55-60	Jaune
60-65	Orange
65-70	Rouge
Supérieur à 70	Mauve

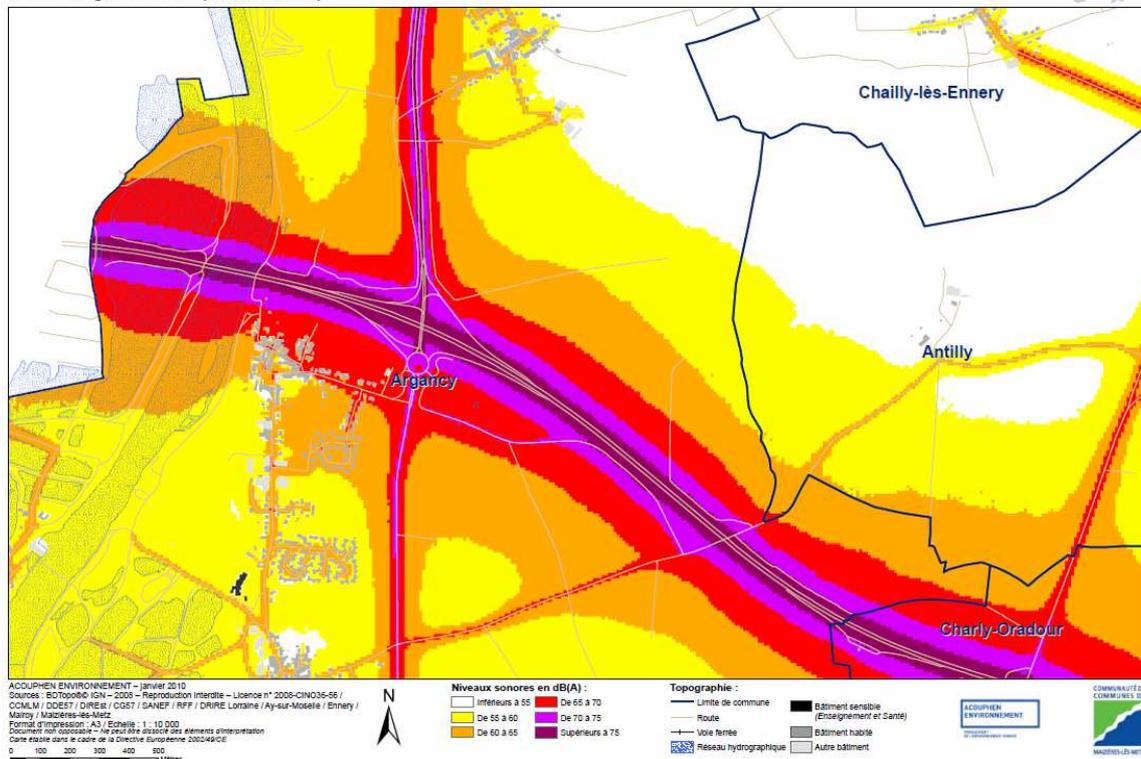
La carte de bruit cumulée représente la sommation énergétique des sources routières, ferroviaires et industrielles.

La carte suivante présente une illustration du résultat cartographique, à l'échelle réglementaire, pour le bruit routier en Lden.

PLANCHE 4.1 : BRUIT ROUTIER – LDEN – ECHELLE 1 :10 000EME

Cartographie calculée du bruit routier - situation 2006 à 2008
Indicateur global : Lden (Jour/Soir/Nuit)

Dalle n° 13



4.2 LES SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT SELON LE CLASSEMENT SONORE (CARTES DE TYPE B)

Ces cartes représentent les secteurs affectés par le bruit tels qu'arrêtés par le Préfet au titre du classement sonore des infrastructures de transports terrestres (routier et ferroviaire).

Les zones de bruit représentées sur ces cartes ne correspondent pas à une zone de propagation du son (comme pour les cartes de type A, C ou D). Il s'agit d'une zone tampon à l'intérieur de laquelle des prescriptions d'isolation acoustique sont définies. La largeur de la zone est fixée selon la catégorie de la voie – catégorie calculée en fonction de différents critères (trafic, vitesse, type de rue, ...).

Ces secteurs sont hachurés en rouge, et les voies classées représentées par un code couleur relatif à la catégorie de classement de la voie, et défini dans la norme NFS 31-130 :

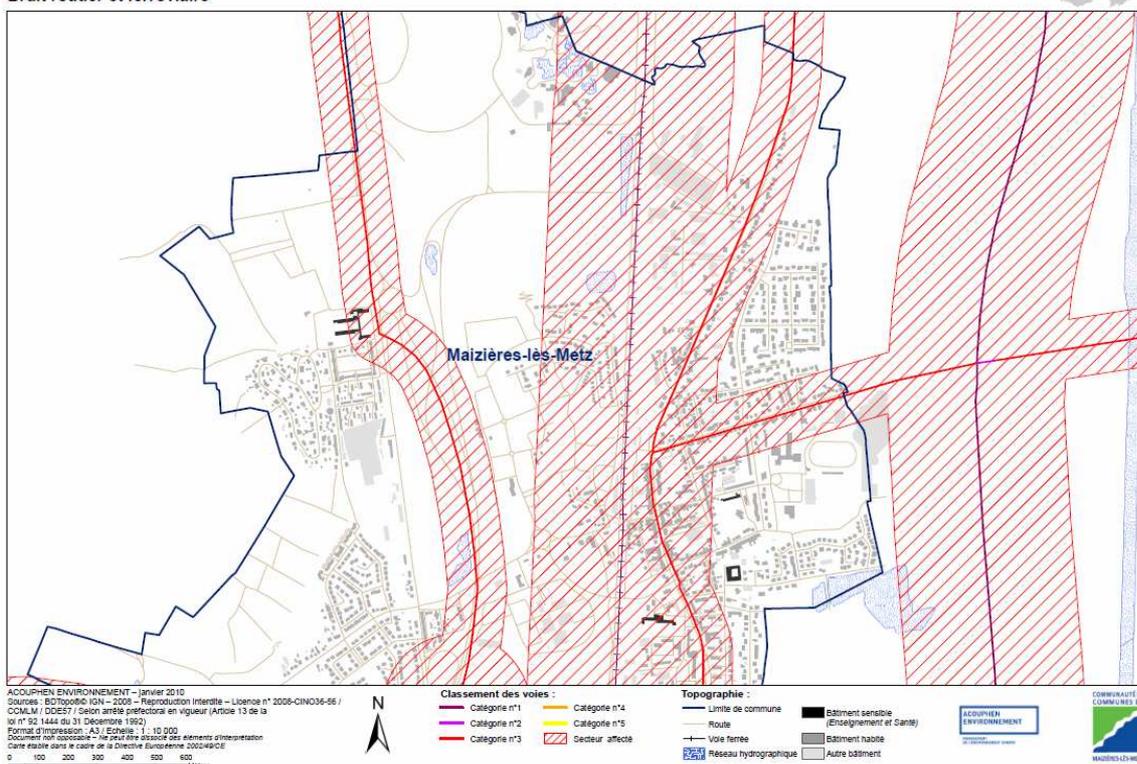
Catégorie de voies	Couleur
1	Violet foncé
2	Violet lavande
3	Rouge
4	Orange
5	Jaune

A titre illustratif, la planche 4.2 présente une carte de type B à échelle réglementaire.

PLANCHE 4.2 : SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT – ECHELLE 1 :10 000EME

Cartographie des secteurs affectés par le bruit
Bruit routier et ferroviaire

Dalle n° 08



4.3 LES ZONES DE DEPASSEMENT DES SEUILS (CARTES DE TYPE C)

Ces cartes sont réalisées à partir des cartes des zones exposées au bruit. Elles représentent uniquement, pour chaque source de bruit, les zones pour lesquelles le niveau sonore calculé dépasse les valeurs limites (selon l'article L.572.6 du Code de l'Environnement), appelées dans le tableau suivant :

Valeur Limite, en dB(A)	Ln	Lden
Route et/ou LGV	62	68
Voie ferrée conventionnelle	65	73
Aérodromes (sans objet ici)	-	55
Activités industrielles	60	71

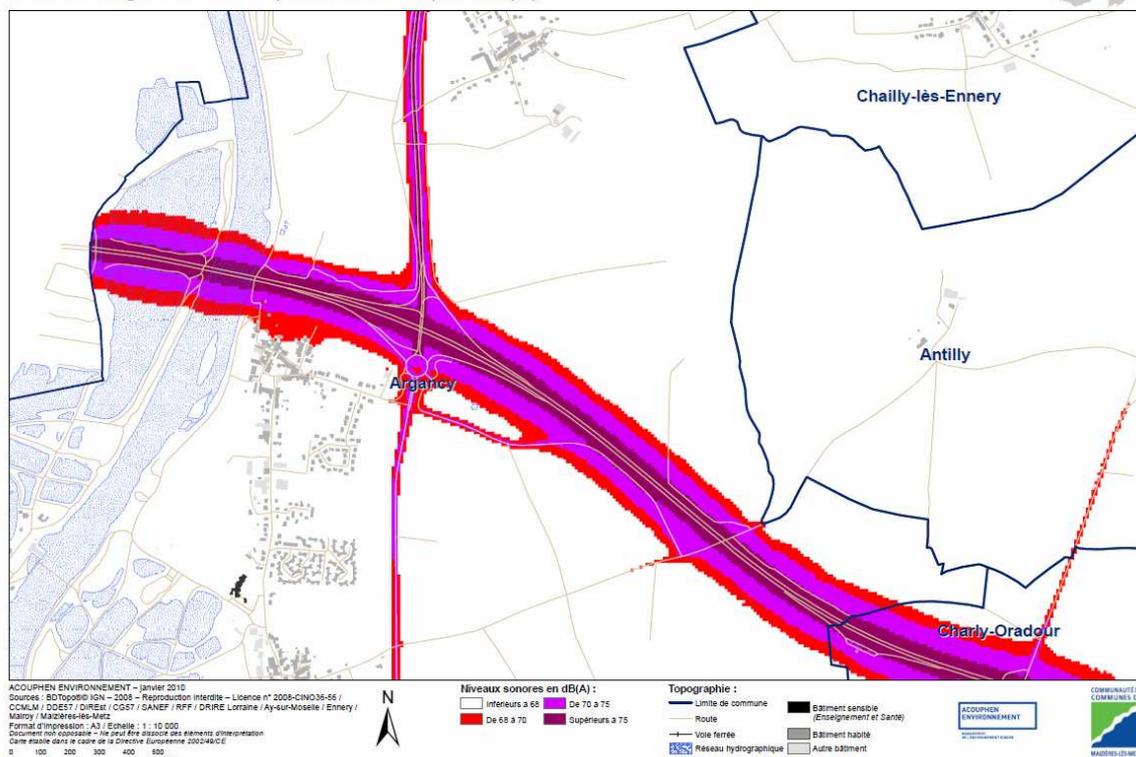
Les couleurs de la norme NFS 31-130 pour représenter ces zones sont celles des cartes de référence, avec une représentation des niveaux supérieurs aux seuils uniquement.

La planche suivante présente une illustration de ces cartes, pour le bruit routier à l'échelle réglementaire.

PLANCHE 4.3 : BRUIT ROUTIER – LDEN – ECHELLE 1 :10 000EME

Cartographie des dépassements de seuils : Bruit routier
Indicateur global : Lden (Jour/Soir/Nuit) 68 dB(A)

Dalle n° 13



5 ESTIMATION DE L'EXPOSITION AU BRUIT

L'exploitation des cartes de bruit permet d'estimer l'exposition au bruit dans l'environnement de la population et des établissements dits sensibles (établissement de santé ou d'enseignement).

5.1 CLES DE LECTURE DE L'EXPOSITION AU BRUIT

L'évaluation de l'exposition au bruit des populations est réalisée selon les préconisations de la Directive Européenne, c'est-à-dire en fonction du niveau sonore maximal calculé en façade du bâtiment à 4 m de hauteur par rapport au terrain naturel, 2 m en avant des façades et sans prise en compte de la dernière réflexion. Les résultats, par tranche de 5 dB(A) des niveaux sonores, seront présentés au Préfet.

De même, chaque établissement d'enseignement ou de santé, est évalué et classé dans une catégorie de niveaux sonores, en fonction du niveau sonore maximal reçu en façade à 4 m de hauteur sur le bâtiment le plus exposé.

Remarque importante :

Ces résultats surestiment la réelle exposition au bruit des populations et établissements sensibles. La méthodologie utilisée, préconisée par le CERTU, implique que tous les habitants d'un bâtiment sont soumis au même niveau sonore, celui calculé à 4 mètres de hauteur au niveau de la façade la plus exposée.

Aussi, les données suivantes traduisent une estimation des populations ou bâtiments potentiellement exposés au bruit et non des données d'exposition réelle. Ces données pourront être affinées dans la démarche d'élaboration du plan de prévention du bruit avant toute décision opérationnelle.

Par conséquent, les données sont à interpréter de manière globale et relative (pour analyses comparatives, hiérarchisation ...), et non en valeur absolue.

A titre informatif, le schéma ci-après présente une correspondance entre l'échelle des niveaux sonores, un type d'ambiance ainsi que l'effet induit en termes d'intelligibilité de la parole.

NIVEAU SONORE	TYPE D'AMBIANCE EXTERIEURE	CONVERSATION
80 dB(A)	Autoroute, Périphérique, chantier,...	Difficile
70 dB(A)	Rue animée, Grand boulevard,...	En parlant fort
60 dB(A)	Centre ville, Rue de distribution,...	
50 dB(A)	Secteur résidentiel, Rue de desserte,...	A voix normale
40 dB(A)	Intérieur cour, campagne	
30 dB(A)	Ambiance nocturne en milieu rural	A voix basse
20 dB(A)	Désert	

Ces éléments ne sont évidemment présentés qu'à titre indicatif, la perception du bruit ayant un fort aspect subjectif et dépendant du contexte local ou temporel.

Il est généralement admis qu'en milieu urbain, un environnement sonore moyen à moins de 65 dB(A) en L_{DEN} et moins de 60 dB(A) en L_N peut être considéré comme relativement acceptable. Ces valeurs ne sont pas réglementaires mais permettent une première analyse.

5.2 ESTIMATION DES POPULATIONS ET ETABLISSEMENTS EXPOSES

Les estimations sont issues du croisement des données de population et établissements sensibles avec les données de maillages de bruit calculés. Elles sont donc cohérentes avec les résultats d'affichage des cartographies de bruit de type A-situation de référence.

Les tableaux suivants présentent les résultats de l'évaluation de l'exposition au bruit des populations, pour la CCMLM pour la situation actuelle, dite de référence. Les résultats sont exprimés en nombre d'habitants, arrondis à la centaine, mais également en % de la population concernée ou en nombre d'établissements. La population totale est de 20050 habitants.

Les résultats détaillés par commune sont fournis en annexe 1.

PLANCHE 5.2(A) : EXPOSITION DES POPULATIONS - SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée								
A moins de 55 dB(A)	3200	16%	12000	60%	19900	99%	2300	11%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	8300	42%	3600	18%	100	1%	6100	30%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	6200	31%	2300	12%	0	0%	7300	37%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	1300	6%	1000	5%	0	0%	2400	12%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	1000	5%	800	4%	0	0%	1600	8%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	300	2%	0	0%	400	2%

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée								
A moins de 50 dB(A)	14700	73%	12600	63%	20000	100%	9300	46%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	3500	17%	3500	18%	0	0%	5200	26%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	1300	7%	2100	10%	0	0%	3200	16%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	600	3%	900	5%	0	0%	1500	7%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	700	3%	0	0%	700	4%
A plus de 70 dB(A)	0	0%	200	1%	0	0%	200	1%

Les valeurs de l'exposition au bruit global peuvent être supérieures à l'addition de l'exposition à chacune des sources de bruit (en nombre d'habitants ou de bâtiments sensibles). En effet, un bâtiment exposé à 63 dB(A) en bruit routier et 63 dB(A) en bruit ferroviaire sera exposé à 66 dB(A) en bruit global. Par conséquent il change de classe (de la classe 60 dB(A) à 65 dB(A) à la classe de 65 dB(A) à 70 dB(A)).

Commentaires :

- L'exposition au bruit des populations est majoritairement liée au bruit routier et au bruit ferroviaire.
- D'une manière globale, environ 22% des habitants de la CCMLM sont soumis à un niveau sonore considéré comme important (niveaux sonores supérieurs à 65 dB(A), en Lden), et 12% de la population subit l'effet d'un niveau supérieur à 60 dB(A), en Ln.
- Selon l'indicateur Lden, près de 10% de la population est potentiellement soumise à des niveaux supérieurs à 70 dB(A).
- L'examen par source de bruit pour l'indicateur Lden montre que 11% de la population est potentiellement soumise à des niveaux sonores importants, Lden supérieurs à 65 dB(A), en raison du bruit routier, 11% également en raison du bruit ferroviaire.

Les tableaux suivants présentent les résultats de l'exposition au bruit des établissements de santé et d'enseignement pour la CCMLM. Les résultats sont exprimés en nombre d'établissement. La CCMLM compte 20 établissements sensibles, 18 de type enseignement et 2 de type santé. Les résultats détaillés par commune sont fournis en annexe 2.

PLANCHE 5.2(B) : EXPOSITION DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES - SITUATION DE REFERENCE

SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
A moins de 55 dB(A)	6	0	6	14	1	15	18	2	20	6	0	6
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	6	2	8	3	1	4	0	0	0	6	2	8
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	6	0	6	0	0	0	0	0	0	5	0	5
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	1
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
A moins de 50 dB(A)	16	2	18	15	1	16	18	2	20	14	1	15
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	2	0	2	2	1	3	0	0	0	3	1	4
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	1
A plus de 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Commentaires :

- La majeure partie de ces bâtiments soumis à des niveaux sonores élevés est exposée en premier lieu à du bruit routier puis au bruit ferroviaire.
- L'examen par source de bruit en Lden montre que 1 établissement d'enseignement est potentiellement soumis à des niveaux sonores importants, supérieurs à 65 dB(A), en raison du bruit ferroviaire, aucun en raison du bruit routier, ni en raison des bruits industriels.
- Rappelons que la méthodologie consistant à évaluer l'exposition au bruit des bâtiments sur la façade la plus bruyante conduit à des surestimations de cette exposition. Pour les équipements soumis à des niveaux sonores préoccupants, il pourra être utile de préciser de manière plus fine cette exposition, notamment en termes de type d'occupation du bâtiment considéré (par exemple gymnase ou classe de cours), afin d'ajuster les éventuelles actions par rapport à la réalité.

5.3 ESTIMATION DES DEPASSEMENTS DE SEUILS

Les estimations proviennent du croisement des données de population et établissements sensibles avec les données de maillages de bruit calculés. Elles sont donc cohérentes avec les résultats d'affichage des cartographies de bruit de type C – dépassement des valeurs limites.

Les tableaux ci-après présentent l'estimation des populations et des établissements sensibles soumis à des niveaux sonores dépassant les valeurs limites (ou égales), pour la CCMLM.

Les résultats détaillés par commune sont fournis en annexe 3.

PLANCHE 5.3(A) : DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITES

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	Bruit industriel
Lden: Valeurs limites en dB(A)	68	73	71
Nb d'habitants	1500	500	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

	62	65	60
Ln: Valeurs limites en dB(A)	62	65	60
Nb d'habitants	300	900	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	1	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

PLANCHE 5.3(B) : CONTRIBUTION DES SOURCES AUX DEPASSEMENTS DE VALEURS LIMITES EN LDEN

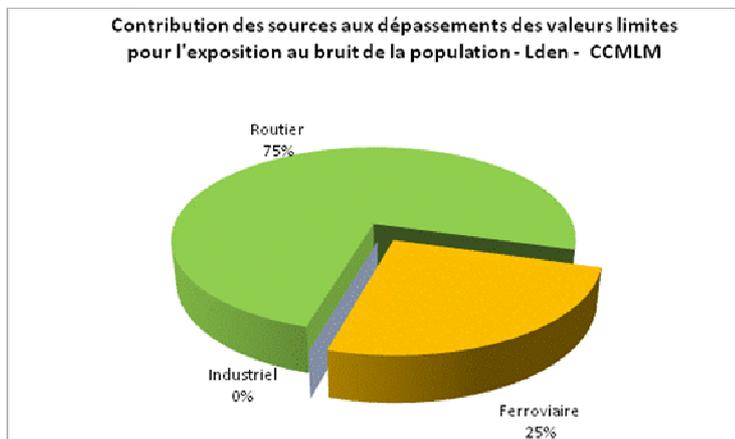
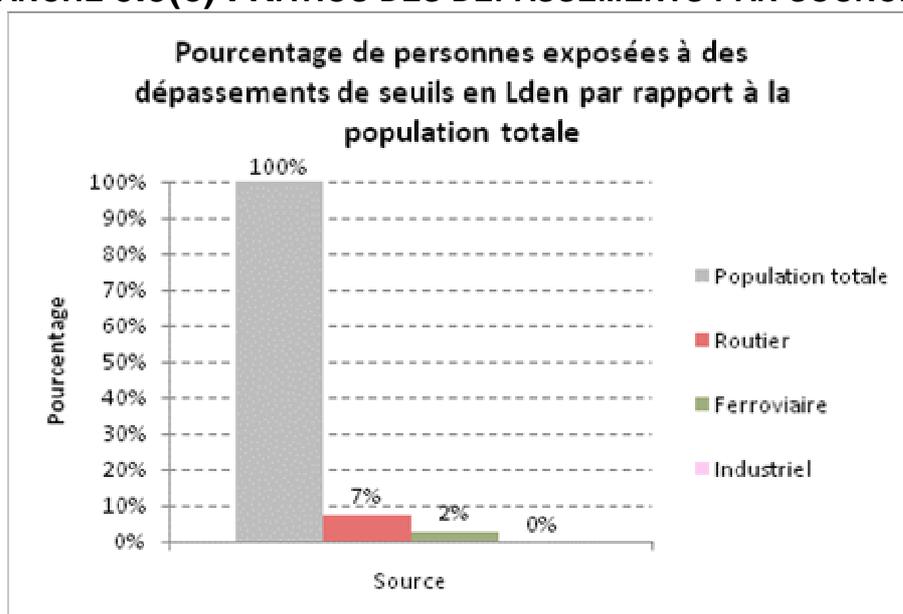
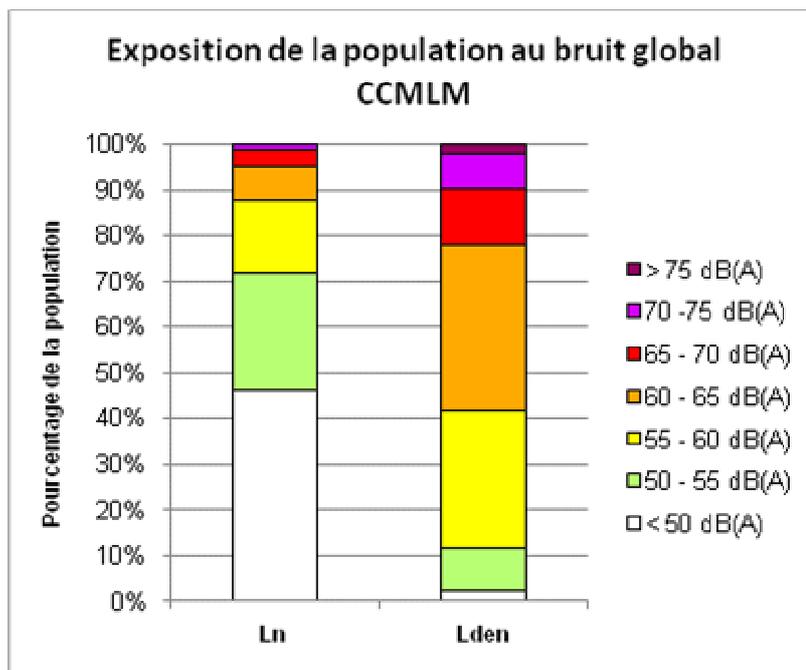


PLANCHE 5.3(C) : RATIOS DES DEPASSEMENTS PAR SOURCE EN LDEN



Commentaires :

- Sur la période globale, près de 1500 personnes sont potentiellement exposées à des niveaux sonores dépassant les valeurs limites, liés au bruit routier. Environ 500 sont dans une situation similaire à cause du bruit ferroviaire.
- Sur la période nocturne, un peu plus de 300 personnes sont potentiellement exposées à des niveaux sonores dépassant les valeurs limites, liés au bruit routier. Environ 900 sont dans une situation similaire à cause du bruit ferroviaire.
- 1 établissement d'enseignement est potentiellement soumis à des niveaux sonores dépassant les valeurs limites, à cause du bruit ferroviaire la nuit.
- L'estimation des populations et des établissements sensibles soumis à des niveaux dépassant les valeurs limites permettra de définir des orientations prioritaires d'actions à proposer, en termes de localisation et de nature d'actions envisageables, lors de la préparation du plan de prévention.

5.4 SYNTHÈSE**Commentaires :**

- D'une manière globale, environ 78% des habitants de la CCMLM sont soumis à un niveau sonore inférieur à 65 dB(A) en Lden, considéré comme relativement acceptable et 88% de la population à un niveau sonore inférieur à 60 dB(A) en période nocturne, niveaux correspondant en milieu urbain à un environnement sonore moyen.
- D'après les résultats donnés précédemment, l'exposition au bruit des populations est majoritairement liée au bruit routier et ferroviaire.
- Les dépassements de seuils concernent presque exclusivement la commune de Maizières-lès-Metz et Ay-sur-Moselle dans une moindre mesure.

6 PERSPECTIVES D'EXPLOITATION DES CARTES

L'analyse détaillée des résultats issus de la cartographie par type de source, permettra d'établir, en concertation avec les différents acteurs concernés par la problématique de l'environnement sonore (notamment les gestionnaires d'infrastructures), une hiérarchisation des priorités d'actions :

- de lutte contre le bruit, via l'analyse des zones subissant des dépassements de seuils ;
- de préservation des zones calmes, via l'analyse comparative des zones où les niveaux sonores restent inférieurs à des valeurs seuils, et la nature de l'occupation des sols.

Ce travail servira ainsi de fondement au plan de prévention du bruit de la CCMLM ou des communes de Fèves, Maizières-lès-Metz et Semécourt.

ANNEXES



Annexe 1. EXPOSITION DES POPULATIONS PAR COMMUNE

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : Antilly
Population : 107

Nombre d'habitants exposés au bruit

SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée								
A moins de 55 dB(A)	0	13%	100	100%	100	100%	0	13%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	18%	0	0%	0	0%	0	18%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	100	69%	0	0%	0	0%	100	69%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée								
A moins de 50 dB(A)	100	66%	100	100%	100	100%	100	66%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	34%	0	0%	0	0%	0	34%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : Argancy
Population : 1103

Nombre d'habitants exposés au bruit

SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée								
A moins de 55 dB(A)	0	4%	1100	100%	1100	100%	0	4%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	400	36%	0	0%	0	0%	400	36%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	600	51%	0	0%	0	0%	600	51%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	100	8%	0	0%	0	0%	100	8%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée								
A moins de 50 dB(A)	700	61%	1100	100%	1100	100%	700	61%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	400	35%	0	0%	0	0%	400	35%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	4%	0	0%	0	0%	0	4%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : Ay-sur-Moselle

Population : 1525

Nombre d'habitants exposés au bruit

SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée								
A moins de 55 dB(A)	100	5%	1500	99%	1500	100%	100	4%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	500	33%	0	1%	0	0%	500	32%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	800	52%	0	0%	0	0%	800	53%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	100	9%	0	0%	0	0%	100	8%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	2%	0	0%	0	0%	0	2%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée								
A moins de 50 dB(A)	1000	65%	1500	99%	1500	100%	800	52%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	400	27%	0	1%	0	0%	600	39%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	100	7%	0	0%	0	0%	100	8%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	1%	0	0%	0	0%	0	1%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : Chailly-lès-Ennery

Population : 272

Nombre d'habitants exposés au bruit

SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée								
A moins de 55 dB(A)	100	43%	300	100%	300	100%	100	43%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	100	27%	0	0%	0	0%	100	27%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	100	29%	0	0%	0	0%	100	29%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée								
A moins de 50 dB(A)	300	96%	300	100%	300	100%	300	96%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	4%	0	0%	0	0%	0	4%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : Charly-Oradour

Population : 621

Nombre d'habitants exposés au bruit

SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée								
A moins de 55 dB(A)	100	15%	600	100%	600	100%	100	15%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	300	55%	0	0%	0	0%	300	55%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	200	30%	0	0%	0	0%	200	30%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée								
A moins de 50 dB(A)	600	91%	600	100%	600	100%	600	91%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	100	9%	0	0%	0	0%	100	9%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : Ennery

Population : 1758

Nombre d'habitants exposés au bruit

SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée								
A moins de 55 dB(A)	300	19%	1800	100%	1800	100%	300	18%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	1000	59%	0	0%	0	0%	1000	59%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	400	22%	0	0%	0	0%	400	22%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée								
A moins de 50 dB(A)	1700	95%	1800	100%	1800	100%	1700	95%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	100	4%	0	0%	0	0%	100	4%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : Fèves

Population : 860

Nombre d'habitants exposés au bruit

SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée								
A moins de 55 dB(A)	100	13%	700	84%	900	100%	100	13%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	500	53%	100	14%	0	0%	400	41%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	300	33%	0	3%	0	0%	400	44%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	1%	0	0%	0	0%	0	1%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée								
A moins de 50 dB(A)	700	85%	700	85%	900	100%	600	73%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	100	15%	100	13%	0	0%	200	25%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0%	0	3%	0	0%	0	3%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : Flévy

Population : 494

Nombre d'habitants exposés au bruit

SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée								
A moins de 55 dB(A)	200	46%	500	100%	500	100%	200	46%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	200	38%	0	0%	0	0%	200	38%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	100	17%	0	0%	0	0%	100	17%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée								
A moins de 50 dB(A)	500	100%	500	100%	500	100%	500	100%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : Maizières-lès-Metz

Population : 9344

Nombre d'habitants exposés au bruit

SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée								
A moins de 55 dB(A)	1000	11%	1600	17%	9200	99%	100	1%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	3500	38%	3400	36%	100	1%	1500	16%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	2900	31%	2200	24%	0	0%	3800	40%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	900	10%	1000	11%	0	0%	2100	22%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	900	10%	800	8%	0	0%	1500	16%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	300	3%	0	0%	400	4%

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée								
A moins de 50 dB(A)	5600	59%	2200	23%	9300	100%	700	8%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	2100	23%	3300	35%	0	0%	3300	36%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	1100	12%	2000	21%	0	0%	2900	31%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	600	6%	900	10%	0	0%	1400	15%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	700	7%	0	0%	700	8%
A plus de 70 dB(A)	0	0%	200	3%	0	0%	200	3%

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : Malroy

Population : 339

Nombre d'habitants exposés au bruit

SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée								
A moins de 55 dB(A)	100	20%	300	100%	300	100%	100	20%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	100	37%	0	0%	0	0%	100	37%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	100	42%	0	0%	0	0%	100	42%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée								
A moins de 50 dB(A)	300	94%	300	100%	300	100%	300	94%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	6%	0	0%	0	0%	0	6%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : Norroy-le-Veneur

Population : 900

Nombre d'habitants exposés au bruit

SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée								
A moins de 55 dB(A)	200	21%	700	78%	900	100%	200	20%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	400	50%	100	12%	0	0%	300	35%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	200	25%	100	10%	0	0%	400	41%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	4%	0	1%	0	0%	0	3%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	2%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée								
A moins de 50 dB(A)	800	90%	700	78%	900	100%	600	71%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	100	6%	100	16%	0	0%	200	18%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	4%	100	6%	0	0%	100	9%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	1%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : Plesnois

Population : 707

Nombre d'habitants exposés au bruit

SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée								
A moins de 55 dB(A)	300	36%	700	100%	700	100%	300	36%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	400	51%	0	0%	0	0%	400	51%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	100	13%	0	0%	0	0%	100	13%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée								
A moins de 50 dB(A)	700	95%	700	100%	700	100%	700	95%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	5%	0	0%	0	0%	0	5%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : Semécourt

Population : 874

Nombre d'habitants exposés au bruit

SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée								
A moins de 55 dB(A)	100	6%	900	98%	900	100%	0	3%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	500	58%	0	2%	0	0%	500	58%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	200	26%	0	0%	0	0%	200	28%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	100	10%	0	0%	0	0%	100	10%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée								
A moins de 50 dB(A)	700	77%	900	98%	900	100%	600	69%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	200	21%	0	2%	0	0%	200	28%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	1%	0	0%	0	0%	0	3%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : Trémery

Population : 1146

Nombre d'habitants exposés au bruit

SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée								
A moins de 55 dB(A)	500	47%	1100	100%	1100	100%	500	46%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	400	37%	0	0%	0	0%	400	38%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	200	16%	0	0%	0	0%	200	16%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Population exposée								
A moins de 50 dB(A)	1100	100%	1100	100%	1100	100%	1100	95%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	100	5%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

Annexe 2. EXPOSITION DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Antilly
Etablissements sensibles : 0

Nombre d'établissements sensibles exposés au bruit

SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Etablissement exposé												
A moins de 55 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Etablissement exposé												
A moins de 50 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Argancy
Etablissements sensibles : 1

Nombre d'établissements sensibles exposés au bruit

SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Etablissement exposé												
A moins de 55 dB(A)	0	0	0	1	0	1	1	0	1	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Etablissement exposé												
A moins de 50 dB(A)	1	0	1	1	0	1	1	0	1	0	0	0
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Ay-sur-Moselle
Etablissements sensibles : 1

Nombre d'établissements sensibles exposés au bruit

SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Etablissement exposé												
A moins de 55 dB(A)	1	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Etablissement exposé												
A moins de 50 dB(A)	1	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Chailly-lès-Ennery
Etablissements sensibles : 1

Nombre d'établissements sensibles exposés au bruit

SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Etablissement exposé												
A moins de 55 dB(A)	0	0	0	1	0	1	1	0	1	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Etablissement exposé												
A moins de 50 dB(A)	1	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Charly-Oradour
Etablissements sensibles : 1

Nombre d'établissements sensibles exposés au bruit

SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Etablissement exposé												
A moins de 55 dB(A)	1	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Etablissement exposé												
A moins de 50 dB(A)	1	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Ennery
Etablissements sensibles : 2

Nombre d'établissements sensibles exposés au bruit

SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Etablissement exposé												
A moins de 55 dB(A)	0	0	0	1	1	2	1	1	2	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	1	1	2	0	0	0	0	0	0	1	1	2
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Etablissement exposé												
A moins de 50 dB(A)	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Fèves
Etablissements sensibles : 1

Nombre d'établissements sensibles exposés au bruit

SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Etablissement exposé												
A moins de 55 dB(A)	1	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Etablissement exposé												
A moins de 50 dB(A)	1	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Flévy
Etablissements sensibles : 1

Nombre d'établissements sensibles exposés au bruit

SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Etablissement exposé												
A moins de 55 dB(A)	1	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Etablissement exposé												
A moins de 50 dB(A)	1	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Maizières-lès-Metz
Etablissements sensibles : 6

Nombre d'établissements sensibles exposés au bruit

SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Etablissement exposé												
A moins de 55 dB(A)	0	0	0	1	0	1	5	1	6	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	1	1	2	3	1	4	0	0	0	1	1	2
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	4	0	4	0	0	0	0	0	0	3	0	3
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	1
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Etablissement exposé												
A moins de 50 dB(A)	3	1	4	2	0	2	5	1	6	1	0	1
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	2	0	2	2	1	3	0	0	0	3	1	4
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0	1
A plus de 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Malroy
Etablissements sensibles : 1

Nombre d'établissements sensibles exposés au bruit

SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Etablissement exposé												
A moins de 55 dB(A)	1	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Etablissement exposé												
A moins de 50 dB(A)	1	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Norroy-le-Veneur
Etablissements sensibles : 1

Nombre d'établissements sensibles exposés au bruit

SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Etablissement exposé												
A moins de 55 dB(A)	0	0	0	1	0	1	1	0	1	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Etablissement exposé												
A moins de 50 dB(A)	1	0	1	1	0	1	1	0	1	0	0	1
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Plesnois
Etablissements sensibles : 1

Nombre d'établissements sensibles exposés au bruit

SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Etablissement exposé												
A moins de 55 dB(A)	0	0	0	1	0	1	1	0	1	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Etablissement exposé												
A moins de 50 dB(A)	1	0	1	1	0	1	1	0	1	0	0	1
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Semécourt
Etablissements sensibles : 1

Nombre d'établissements sensibles exposés au bruit

SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Etablissement exposé												
A moins de 55 dB(A)	0	0	0	1	0	1	1	0	1	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Etablissement exposé												
A moins de 50 dB(A)	1	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Trémery
Etablissements sensibles : 2

Nombre d'établissements sensibles exposés au bruit

SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Période 24h	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Etablissement exposé												
A moins de 55 dB(A)	1	0	1	2	0	2	2	0	2	1	0	1
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit cumulé (routier, ferroviaire, industriel)		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
Etablissement exposé												
A moins de 50 dB(A)	2	0	2	2	0	2	2	0	2	2	0	2
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Annexe 3. DEPASSEMENT DES VALEURS LIMITES

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITEES

Commune : Antilly
Population : 107
Etablissements sensibles : 0

Population et établissements sensibles exposés à des dépassements de valeurs limites

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	Bruit industriel
Lden: Valeurs limites en dB(A)	68	73	71
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	Bruit industriel
Ln: Valeurs limites en dB(A)	62	65	60
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITEES

Commune : Argancy
Population : 1103
Etablissements sensibles : 1

Population et établissements sensibles exposés à des dépassements de valeurs limites

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	Bruit industriel
Lden: Valeurs limites en dB(A)	68	73	71
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	Bruit industriel
Ln: Valeurs limites en dB(A)	62	65	60
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITES

Commune : Ay-sur-Moselle
Population : 1525
Etablissements sensibles : 1

Population et établissements sensibles exposés à des dépassements de valeurs limites

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	Bruit industriel
Lden: Valeurs limites en dB(A)	68	73	71
Nb d'habitants	100	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	Bruit industriel
Ln: Valeurs limites en dB(A)	62	65	60
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITES

Commune : Chailly-lès-Ennery
Population : 272
Etablissements sensibles : 1

Population et établissements sensibles exposés à des dépassements de valeurs limites

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	Bruit industriel
Lden: Valeurs limites en dB(A)	68	73	71
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	Bruit industriel
Ln: Valeurs limites en dB(A)	62	65	60
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITEES

Commune : Charly-Oradour
Population : 621
Etablissements sensibles : 1

Population et établissements sensibles exposés à des dépassements de valeurs limites

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	Bruit industriel
Lden: Valeurs limites en dB(A)	68	73	71
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

Ln: Valeurs limites en dB(A)	62	65	60
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITEES

Commune : Ennery
Population : 1758
Etablissements sensibles : 2

Population et établissements sensibles exposés à des dépassements de valeurs limites

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	Bruit industriel
Lden: Valeurs limites en dB(A)	68	73	71
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

Ln: Valeurs limites en dB(A)	62	65	60
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITES

Commune : Fèves
Population : 860
Etablissements sensibles : 1

Population et établissements sensibles exposés à des dépassements de valeurs limites

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	Bruit industriel
Lden: Valeurs limites en dB(A)	68	73	71
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

Ln: Valeurs limites en dB(A)	62	65	60
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITES

Commune : Flévy
Population : 494
Etablissements sensibles : 1

Population et établissements sensibles exposés à des dépassements de valeurs limites

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	Bruit industriel
Lden: Valeurs limites en dB(A)	68	73	71
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

Ln: Valeurs limites en dB(A)	62	65	60
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITES

Commune : **Maizières-lès-Metz**
 Population : **9344**
 Etablissements sensibles : **6**

Population et établissements sensibles exposés à des dépassements de valeurs limites

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	Bruit industriel
Lden: Valeurs limites en dB(A)	68	73	71
Nb d'habitants	1300	500	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	Bruit industriel
Ln: Valeurs limites en dB(A)	62	65	60
Nb d'habitants	300	900	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	1	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITES

Commune : **Malroy**
 Population : **339**
 Etablissements sensibles : **1**

Population et établissements sensibles exposés à des dépassements de valeurs limites

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	Bruit industriel
Lden: Valeurs limites en dB(A)	68	73	71
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	Bruit industriel
Ln: Valeurs limites en dB(A)	62	65	60
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITES

Commune : Norroy-le-Veneur
Population : 900
Etablissements sensibles : 1

Population et établissements sensibles exposés à des dépassements de valeurs limites

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	Bruit industriel
Lden: Valeurs limites en dB(A)	68	73	71
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

Ln: Valeurs limites en dB(A)	62	65	60
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITES

Commune : Plesnois
Population : 707
Etablissements sensibles : 1

Population et établissements sensibles exposés à des dépassements de valeurs limites

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	Bruit industriel
Lden: Valeurs limites en dB(A)	68	73	71
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

Ln: Valeurs limites en dB(A)	62	65	60
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITES

Commune : Semécourt
Population : 874
Etablissements sensibles : 1

Population et établissements sensibles exposés à des dépassements de valeurs limites

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	Bruit industriel
Lden: Valeurs limites en dB(A)	68	73	71
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

Ln: Valeurs limites en dB(A)	62	65	60
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITES

Commune : Trémery
Population : 1146
Etablissements sensibles : 2

Population et établissements sensibles exposés à des dépassements de valeurs limites

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	Bruit industriel
Lden: Valeurs limites en dB(A)	68	73	71
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0

Ln: Valeurs limites en dB(A)	62	65	60
Nb d'habitants	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0